

Séance ordinaire du Conseil municipal de Sainte-Famille, I.O., tenue le 2 mai 2011, à 20 heures, à la salle du C.L.D. de l'île d'Orléans sous la présidence de monsieur le maire suppléant Pierre Edouard Houde.

M. Pierre-Edouard Houde, maire suppléant, souhaite la bienvenue, constate le quorum et déclare la séance ouverte à vingt heures.

Sont également présents :

Mesdames les conseillères Anne Pichette
 Sylvie DeBlois

Messieurs les conseillers Yves Levesque
 Bruno Simard

Absents : Jean Pierre Turcotte , maire
 Mathieu Drouin, conseiller

Ordre du jour

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 avril 2011.
3. Suites de ces séances.
4. Correspondance.
5. Adoption des dépenses.
6. Résolution autorisant le maire et la directrice générale à signer l'entente de Services aux sinistrés de la Croix Rouge Canadienne.
7. Résolution d'appui à la corporation du Parc maritime de Saint-Laurent.
8. Approbation article sur l'affichage à paraître dans l'édition du journal Autour de L'île du mois de mai 2011.
9. Résolution d'appui C.P.T.A.Q. M. Jean François Émond – La Ferme D'Oc.
10. Résolution horaire bureau municipal.
- 11 Divers.
 - 11.1 Demande de pavoiement – Orléans L'île ouverte
12. Rapport des élus sur les divers comités.
13. Période de questions.
14. Levée ou ajournement de la séance.

1. Adoption de l'ordre du jour

11-57

Sur une proposition de Sylvie DeBlois, **Appuyée par** Anne Pichette , **Il est résolu à l'unanimité** des conseillers (ères) que l'ordre du jour précité soit adopté.

2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 avril 2011.

11-58

Sur une proposition de Yves Lévesque, **Appuyée par** Sylvie DeBlois, **Il est résolu à l'unanimité** des conseillers (ères) que le procès-verbal du 4 avril 2011 soit adopté en y apportant les modifications suivantes :

Item 11 paragraphe 2 : *Compléter le travail de sensibilisation ...*

3. Suites de ces séances

4. Correspondance

5. Adoption des dépenses

Les membres du conseil municipal prennent connaissance de la liste des comptes à payer soumise par la directrice générale/secrétaire trésorière.

11-59

Sur une proposition de Bruno Simard, **Appuyée par** Sylvie DeBlois, **Il est résolu à l'unanimité** des conseillers (ères) d'autoriser le paiement des factures d'avril totalisant 46 945.49 \$, ainsi que les comptes à payer au montant de 1 965.30 \$ et que le maire et la directrice générale/secrétaire trésorière soient autorisés à signer les chèques pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Famille.

6. Résolution autorisant le maire et la directrice générale à signer l'entente de Services aux sinistrés de la Croix Rouge Canadienne

Attendu que la municipalité de Sainte-Famille s'engage à verser un montant 125 \$ ce qui représente le montant fixe pour les municipalités de moins de 1000 habitants.

11-60

Sur une proposition de Anne Pichette, **Appuyée par** Bruno Simard , **Il est résolu à l'unanimité** des conseillers (ères) d'autoriser le maire et la directrice générale à signer la lettre d'entente de services aux sinistrés.

7. Résolution d'appui à la corporation du Parc maritime de Saint-Laurent

Attendu que la Corporation du Parc maritime est un organisme sans buts lucratifs ayant pour mandat de préserver, de mettre en valeur et de faire connaître le patrimoine maritime de l'île d'Orléans;

Attendu que le Parc maritime a adopté en janvier 2010 un plan de mise en valeur identifiant trois actions prioritaires;

Attendu que l'aménagement d'un nouveau bâtiment est l'une des priorités identifiées;

Attendu qu'un pré-projet pour la construction d'un nouveau bâtiment a été déposé au ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine en février 2011;

Attendu que le Parc maritime est un site touristique d'envergure régionale;

Attendu que le Parc maritime est membre du regroupement des équipements culturels de l'île d'Orléans (RÉCI);

Attendu que le plan marketing du CLD de l'île d'Orléans reconnaît l'importance de bonifier la qualité de l'offre touristique des sites culturels de l'île d'Orléans;

En conséquence,

11-61

Il est proposé par Sylvie DeBlois , **appuyé par** Anne Pichette, **et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) :**

Que la municipalité de Sainte-Famille, appuie le Parc maritime dans ses démarches de développement.

8. Approbation article sur l'affichage à paraître dans l'édition du Journal Autour de l'île du mois de mai 2011.

Attendu que le conseil municipal a pris connaissance de l'article concernant l'affichage commercial sur le territoire de la municipalité de Sainte-Famille.

11-62

En conséquence sur une proposition de Yves Lévesque , **appuyée par** Sylvie DeBlois , **il est résolu à l'unanimité des conseillers (ères)** d'autoriser la publication de l'article dans l'édition du Journal Autour de l'île du mois de mai.

9. Résolution d'appui C.P.T.A.Q. M. Jean François Émond –Ferme d'Oc

Attendu que le conseil municipal de Sainte-Famille a pris connaissance du dépôt d'une demande d'autorisation à la Commission de protection du territoire et des activités agricoles du Québec ;

Attendu que la demande vise l'utilisation à une fin autre que l'agriculture, soit la mise en place d'un kiosque pour offrir un menu de restauration rapide essentiellement à base de produits de canard, sur le lot 32-P ;

Attendu les dispositions de la loi sur la protection du territoire et des activités agricoles du Québec (L.R.Q., chapitre P-41.1);

Attendu que le lot visé se situe dans un milieu agricole homogène mais dans un secteur déjà pourvu de plusieurs kiosques de vente de produits de la ferme;

Attendu que la Ferme D'Oc est déjà installé depuis plusieurs années et qu'elle produit déjà divers aliments liés au canard ;

Attendu que le lot visé est inclus dans la zone 22-A selon la réglementation d'urbanisme en vigueur sur le territoire;

Attendu que les opérations projetées sont conformes à la réglementation en vigueur ;

Attendu qu'il y a sur le territoire des espaces appropriés disponibles ;

En conséquence

11-63

Sur une proposition de Bruno Simard, **Appuyée par** Yves Lévesque,.

Que le conseil informe la commission

Qu'Il appuie la demande d'autorisation à la Commission de M. Jean-François Émond afin que soit autorisée l'utilisation à une fin autre que l'agriculture d'une partie du lot 32-P, soit la mise en place d'un kiosque pour offrir un menu de restauration rapide essentiellement à base de produits de canard.

Un vote est demandé sur cette proposition (2 votes en faveur , 2 votes contre) M. Pierre-Édouard Houde maire suppléant présidant la séance n'étant pas tenu de voter s'est abstenu. *Les voix étant également partagées la décision est réputée rendue à la négative.*

10. Résolution horaire bureau municipal.

Sur une proposition de Sylvie DeBlois , **Appuyée** par Anne Pichette, **il est résolu à l'unanimité** des conseillers(ères) d'adopter l'horaire suivant pour la Municipalité de Sainte-Famille.

11-64

Horaire	AM	PM
Lundi	8h00 à 12h 00	13h à 16h45
Mardi	8h00 à 12h 00	13h à 16h45
Mercredi	8h00 à 12h 00	13h à 16h45
Jeudi	8h00 à 12h00	13h à 16h45
Vendredi	8h00 à 12h00	Fermé
Total d'heures travaillées	35 heures	

11. Divers

11.1 Demande de pavoiement – Orléans l'île ouverte

La directrice-générale fera parvenir une lettre à l'organisme les informants de l'appuie de la municipalité.

12. Rapport des élus sur les divers comités.

13. Période de questions.

14. Levée ou ajournement de la séance

11-65

Sur une proposition de Sylvie DeBlois, Il est résolu à l'unanimité que la séance soit levée à 8h 55.

Sylvie Beaulieu g.m.a.
Directrice générale / Secrétaire-trésorière

Pierre-Édouard Houde, maire suppléant